

## **Séminaire national « Enseigner les faits religieux dans une école laïque »**

**21 et 22 mars 2011**

### **Mot d'accueil de Jean-Michel Blanquer, directeur général de l'enseignement scolaire**

Les 21 et 22 mars 2011, la DGESCO, en partenariat avec l'Institut européen en sciences des religions (IESR) et l'IGEN, a organisé un séminaire, en forme de bilan et perspective, dix ans après le rapport Debray « L'enseignement du fait religieux dans l'École laïque ». Le rapport plaidait pour l'inscription des faits religieux dans les disciplines existantes, pour une formation solide des enseignants et pour la création d'un l'institut européen en sciences des religions. Créé en 2002, l'IESR fait le lien entre la recherche scientifique et la démarche pédagogique.

Depuis 2002, l'enseignement des faits religieux est inscrit au cœur de la polyvalence dans le primaire et renforcé au sein des disciplines existantes au collège et au lycée. Les programmes de collège abordent les faits religieux à tous les niveaux et au travers de nombreuses disciplines, et les nouveaux programmes de lycée des séries générales, technologiques et professionnelles y font une place importante, en lien avec l'histoire des arts.

L'enjeu de cet enseignement, qui s'inscrit dans le cadre du principe de laïcité, constitutif de l'école républicaine, est de proposer aux élèves les éléments d'une culture indispensable à la compréhension d'un patrimoine commun et du monde contemporain. Quels que soient les niveaux d'enseignement et les disciplines, le discours pédagogique est toujours attentif à distinguer rigoureusement ce qui relève des croyances et des vérités révélées, de ce qui relève du savoir et de la connaissance objective.

Depuis plus d'un siècle, un lien fort unit l'école et le principe de laïcité qui se trouve aujourd'hui confronté à la généralisation du pluralisme culturel et religieux des sociétés modernes.

Les affirmations d'appartenances multiples se traduisent parfois par l'irruption du religieux dans les établissements scolaires, susceptible de se manifester par des pressions sur le contenu des enseignements et sur la vie scolaire.

Il est alors nécessaire de réaffirmer à l'École le cadre du vivre ensemble que permet le principe de laïcité. La compréhension par tous, personnels, parents, élèves que la laïcité permet la pluralité et n'exclut pas, donne sens à cette valeur de la République.